Minister of Health



Ministre de la Santé

Ottawa, Canada K1A 0K9

Bill Casey, député Président Comité permanent de la santé Chambre des communes Ottawa (Ontario) K1A 0A4

Monsieur le Président.

Conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre des communes et au nom du gouvernement du Canada, je suis heureuse de répondre au dix-neuvième rapport du Comité permanent de la santé (le « Comité »), lequel s'intitule *Les dons d'organes au Canada* (le « rapport »).

Je tiens à féliciter les membres du Comité de leur étude, qui témoigne du mouvement grandissant en faveur de l'amélioration du système de don et de greffe d'organes au Canada. Le gouvernement du Canada souscrit à l'esprit et aux objectifs que soustendent les recommandations du Comité. Nous reconnaissons que nous devons redoubler d'efforts dans le domaine du don et de la greffe d'organes et, conformément au mandat qui m'a été confié, je travaille activement avec les provinces et territoires afin de favoriser la collaboration en ce qui concerne un système de don et de greffe d'organes et de tissus qui donne aux Canadiens un accès rapide et efficace aux soins dont ils ont besoin.

À cette fin, depuis le début de 2018, Santé Canada dirige de concert avec les provinces et territoires de même que la Société canadienne du sang (SCS) une initiative qui s'intitule « Collaboration sur les dons et les greffes d'organes » (CDGO). Dans le cadre de la CDGO, des entrevues ont été réalisées avec plus de 40 experts, qui comprennent l'ensemble des organisations et des personnes qui ont témoigné devant le Comité, des fonctionnaires et d'autres intervenants clés. En analysant les données probantes recueillies, les responsables de la CDGO ont pu dégager les points de vue des intervenants sur les mesures prometteuses qui permettraient d'améliorer les taux de don d'organes, les soins destinés aux receveurs de greffe d'organe et l'équité en matière d'accès aux dons et aux greffes. Ces mesures, ainsi que celles qui sont définies dans le rapport, ont fait l'objet de discussions lors de l'Atelier collaboratif sur le don et la transplantation d'organes les 22 et 23 novembre 2018.



Plusieurs thèmes issus de la CDGO cadrent avec l'intention et l'orientation générale des recommandations (R) présentées dans le rapport, dont un intérêt pour la poursuite ou l'amélioration :

- du soutien destiné aux programmes interprovinciaux d'échanges d'organes et aux activités coordonnées de promotion du don d'organes (R1);
- de la collaboration avec les provinces et territoires, et de la collaboration entre ceux-ci aux fins de la mise en œuvre de pratiques exemplaires (R2);
- de la promotion ou de la facilitation de l'inscription au don d'organes, notamment grâce à des points d'accès fédéraux (R3, R4, R5);
- du soutien consacré à la recherche sur le don et la greffe d'organes (R6);
- de la collecte de données à l'échelle nationale pour permettre le suivi des résultats des dons et des greffes ainsi que le soutien des travaux de recherche et de l'amélioration des systèmes (R7).

En outre, la CDGO a fait ressortir la nécessité d'établir des structures de gouvernance qui harmonisent les rôles et les responsabilités, et qui favorisent la confiance, la transparence et la collaboration. Il existe également une volonté de remédier aux inégalités en matière d'accès aux greffes.

Je peux vous assurer que le rapport, combiné aux efforts de la CDGO, a permis de jeter des bases solides pour la planification des prochaines étapes à suivre en vue d'accroître le rendement du système pancanadien.

Entre-temps, des mesures concrètes ont déjà été annoncées. Du côté de la recherche, le gouvernement a fait l'annonce en octobre 2018 d'un investissement supplémentaire de 3,3 millions de dollars au titre du Programme canadien de recherche sur le don et la transplantation; les fonds investis serviront à poursuivre la recherche sur les nombreux aspects du don et de la greffe d'organes et de tissus au Canada. L'investissement est accordé conjointement par les Instituts de recherche en santé du Canada, Astellas Pharma Canada inc., la Fondation canadienne du foie, Fibrose kystique Canada, le Fonds de recherche du Québec —Santé et la Fondation canadienne du rein. Le gouvernement du Canada était également ravi de d'appuyer la motion M-189 et continue d'appuyer le projet de loi C-316, qui pourrait offrir à la population canadienne une autre occasion de se renseigner sur la façon de s'inscrire au don d'organes au moment de produire sa déclaration de revenu.

Je vous remercie d'avoir souligné l'importance de cette question dans le rapport et les recommandations que vous avez présentés. Nous avons hâte de poursuivre le dialogue sur les moyens de continuer à améliorer le système de don et de greffe d'organes et, ainsi, de protéger et de promouvoir la santé des Canadiens.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

L'honorable Ginette Petitpas Taylor, C.P., députée Ministre de la Santé